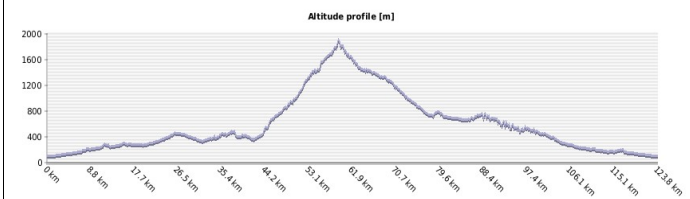
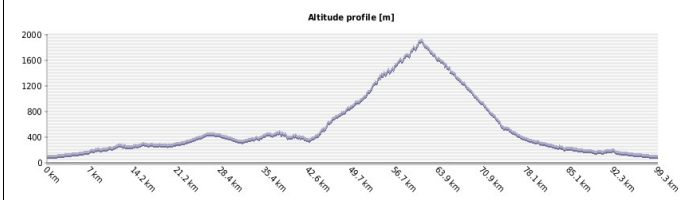


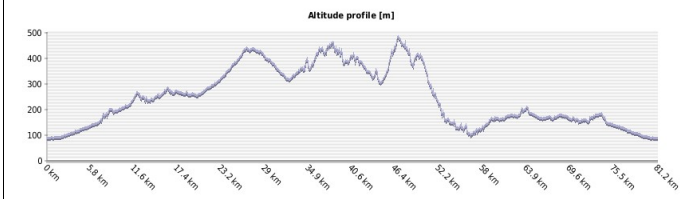
VELOCIO MT VENTOUX 134 KM - D+ 2498M.



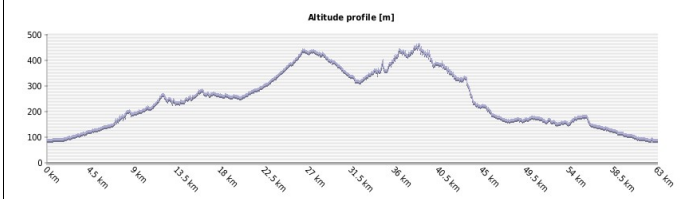
MINI VELOCIO 110 KM - D+ 1952 M.



SAINT HUBERT/LA NESQUE 91 KM - D+ 1073M.



TOURISTIQUE 59 KM - D+ 556 M.



*Du vélo pour tous les goûts, tous les talents
et toute la famille !!!*

3 autres PARCOURS ROUTE

A travers les Monts de Vaucluse, sur des parcours privilégiés et authentiques, vous pourrez aller à la découverte de paysages grandioses, sauvages et humbles, toujours empreints de traditions pastorales parce que riches de passion et du savoir faire des hommes.

Mini VELOCIO: 110 km.

Carpentras, Saint Didier, Venasque, Col de Murs, Col de la Ligne, Saint Hubert, Sault, Chalet Reynard, Bédoin, Saint Pierre de Vassols, Mazan, Carpentras.

Saint Hubert/La Nesque: 91 km.

Carpentras, Saint Didier, Malemort du Comtat, Méthamis, Saint Hubert, Monieux, Villes sur Auzon, Mormoiron, Mazan, Carpentras.

TOURISTIQUE: 59 km.

Carpentras, Saint Didier, Malemort du Comtat, Méthamis, Villes sur Auzon, Flassan, Bédoin, Saint Pierre de Vassols, Mazan, Carpentras.

RECOMPENSES

De nombreuses coupes, non cumulables, seront attribuées aux clubs et aux participants.

Pour tous renseignements :

Louis SERVANT ☎06 80 02 27 72

E-mail : louis.servant@wanadoo.fr

Daniel ROLLAND ☎06 24 50 51 96

E-mail : dany2@hotmail.fr

<http://carpentras.asptt.com>
www.facebook.com/groups/1410821643020090

CHALLENGE SUD



SAMEDI 10 JUIN 2023

LA VELOCIO Mont VENTOUX

134 KM, D+ 2498 M

et 3 autres parcours ROUTE :

la Mini Velocio 110 km - D+ 1952m
Saint Hubert/Nesque 91 km - D+ 1073m.
le circuit touristique 59 km - D+ 556m.



REGLEMENT

L'ASPTT CARPENTRAS organise le samedi 10 juin 2023 une randonnée de cyclotourisme avec un choix de 4 parcours route.

1. PARTICIPATION : Cette randonnée est ouverte à tous les cyclo-touristes des deux sexes, majeurs le jour de l'épreuve. Un droit d'engagement, non remboursable en cas de défection, sera demandé à l'inscription. Pour les mineurs, une autorisation parentale devra être fournie. Le mineur devra être accompagné d'un adulte.

2. DEROULEMENT : Cette randonnée n'étant pas une course, aucun temps ni classement ne seront publiés. Chaque participant devra se conformer au code de la route et aux arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées. Conformément au Code du Sport, l'ASPTT Carpentras couvre la responsabilité civile des non licenciés.

3. MATERIEL : Tous les types de bicyclettes sont acceptés. La bicyclette utilisée devra être conforme aux prescriptions du code de la route, (VAE non débridé).

4. TENUE : Tout participant devra avoir une tenue décente. **Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé.**

5. VOITURES SUIVEUSES : Chaque participant devant être autonome, les voitures suiveuses sont formellement interdites. Tout contrevenant sera éliminé.

6. INSCRIPTION : Un bulletin d'engagement individuel devra être complété (en indiquant, en plus de vos coordonnées, le N° de circuit choisi daté et signé). **Ce document servira d'attestation sur l'honneur que le participant est en condition physique suffisante pour effectuer le circuit retenu et avoir pris connaissance des difficultés du parcours qu'il a choisi ainsi que les consignes de sécurité.**

Ce document sera détruit une semaine après la manifestation

7. DEPARTS et ARRIVEES : Ils se feront 191,369 chemin de Saint Ponchon Hippodrome de Carpentras. Les opérations de départ se dérouleront de 7h00 à 10 h.

8. SECURITE : Les parcours proposés ne présentent aucun danger spécifique et n'empruntent que des voies à faible circulation. Les points de ravitaillement évitent les intersections, les sommets de côtes et les zone sans visibilité.

Une carte de route sera remise à chaque participant sur laquelle seront inscrits les numéros de téléphone des organisateurs et les n° de téléphone des secours, ainsi qu'un **avertissement sur le choix des parcours en fonction de la capacité de chacun.**

Les adhérents, titulaires de la Certification Prévention et secours Civiques de niveau 1 (PSC1), seront présents sur le lieu de la manifestation.

9. ENVIRONNEMENT : Vous allez traverser des sites Natura 2000. Nous avons signé une charte concernant ces sites et nous nous sommes engagés à la respecter. Il vous est donc demandé de ne rien jeter sur la voie publique afin de préserver l'environnement. Des sacs poubelle seront disponibles sur les lieux de ravitaillement.

HEURES de FERMETURE des CONTROLES

Villes sur Auzon	12 h
Saint Hubert	11 h 30
Chalet Reynard	12 h 30
Col de la Madeleine	14 h

Départ & Arrivée depuis:

HIPPODROME DE CARPENTRAS
191-369, Chemin de Saint Ponchon

BELLE RANDONNEE ET BONNE ROUTE
A TOUS !



Pour un supplément de 5€, à régler au départ, une formule « déjeuner Grillades » vous sera préparée à l'arrivée, comprenant: 1 sandwich, 2 saucisses ou merguez + chips + 1 boisson (vin, bière, sodas, eaux..)



Edition réalisée gracieusement par la ville de Carpentras

LIGUE PROVENCE ALPES
FFCT

Organisation :
ASPTT CARPENTRAS

BULLETTIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

A REMPLIR EN MAJUSCULE (la licence FFCT revêtue d'une photo d'identité sera à présenter lors du retrait des cartes de route)

Nom : Prénom :

Age : Sexe F O ou M

Adresse :

C.P.: Ville :

e-mail :

Numéro de Club (obligatoire):

Numéro de Licence (obligatoire):

Nom du Club (en toutes lettres) :

Ligue : Fédération :

En cas d'accident prévenir : M. - Mme - Mlle :

..... Tel :

Réservé à l'organisation
n°

FORMULE CHOISIE			
134 km	110 km	91 km	59 km
FFCT	5 €	5 €	5 €
AUTRES	8 €	8 €	8 €

Je soussigné déclare accepter dans son intégralité le règlement et je m'engage à respecter le Code de la Route.
Fait à :

Le :
Signature du participant

A retourner avant le 3 juin 2023 à ASPTT CARPENTRAS - M. Louis SERVANT - 194 Impasse Largaud - 84200 Carpentras - Mail louis.servant@wanadoo.fr / Tel: 06 80 02 27 72
Mode de règlement: par chèque bancaire ou postal à joindre obligatoirement à ce bulletin à l'ordre de:
ASPTT CARPENTRAS CYCLOTOURISME